



# Facture d'électricité n° 610051864306

du 29 Septembre 2025 (document à conserver au minimum 5 ans)

## Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h

**0 970 818 811**

Appel non surtaxé

Par internet : espace-client-pro.fr.eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS PROFESSIONNELS  
TSA 50210  
35507 VITRE CEDEX

## Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

**0 972 675 026**

Appel non surtaxé

## Vos informations commerciales

Numéro de client : 245G23020953

SIRET : 40019064100029

Code NAF : 4711B

Offre spécifique contrat à prix de marché

Puissance souscrite : cf. bloc puissance au verso

Option tarifaire : (cf. bloc consommation au verso)

Référence Unique de Mandat :

RPRO002302095301

Echéance de votre contrat : 31.12.2025

Préavis de résiliation : 60 jours

## Votre adresse du site de consommation

EPICERIE PARNANS  
VILLAGE  
26750 PARNANS

N° de Point de Relève et de Mesure :

19793198194350

Profil : PRO1

Consommation annuelle estimée : 11692 kWh

Vos identifiants :

MONSIEUR ALEXANDRE ROCHELLE (EPICERIE  
331 ROUTE DES ANTONINS  
26750 PARNANS)

## Période du 23/08/2025 au 22/09/2025

Consommation globale	1 084 kWh
Energie	111,66 €
Abonnement	0,00 €
Acheminement	40,03 €
Taxes et Contribution (hors TVA)	37,64 €
<b>Montant total HT</b>	<b>189,33 €</b>
TVA 5,5%	0,00 €
TVA 20,0%	37,87 €
<b>Montant TTC</b>	<b>227,20 €</b>

Le montant de la facture sera prélevé le 14 Octobre 2025

## Eni vous informe

À partir du 1<sup>er</sup> août 2024, le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité évolue conformément aux directives réglementaires de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Les compteurs Linky en option tarifaire CU et MU devront avoir basculé en 4 plages temporelles d'ici là. Si vous êtes concerné, vous recevez exceptionnellement une facture intermédiaire de vos consommations d'électricité. Seuls les coûts d'acheminement évoluent, toutes les autres conditions de votre contrat restent valables notamment le prix de la fourniture.

« En savoir plus » aller sur la FAQ de l'espace client

## Vous avez choisi le paiement par prélèvement

610051864306

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT  
TSA 71328  
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : 0 977 402 575

(Uniquement pour le paiement de votre facture - Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le prélèvement sera effectué à la date du 14 Octobre 2025 sur le compte suivant : AGRIFRPP839 / FR761390600169850332999XXXX

MONSIEUR ALEXANDRE ROCHELLE (EPICERIE

245G23020953

14 Octobre 2025

227,20 €

## Le détail de votre facture électricité eni

À ce jour, toutes vos consommations ont été facturées (réelles ou estimées).

Fourniture d'électricité du 23/08/2025 au 22/09/2025

### Consommation du 23/08/2025 au 22/09/2025

Compteur n° 03177606803966	Index de départ	Index de fin	Définition	Consommation en kWh	Prix unitaire €/MWh	Montant Hors Taxes	Taux de TVA
<b>Base</b>							
Réelle du 23/08/2025 au 22/09/2025	97220	98304	1084	1084	96,89	105,03 €	20%
<b>Certificat d'Economie d'Energie</b>							
<b>Certificat d'Economie d'Energie précaire</b>							

Puissances	Valeur souscrite (kW ou kVA)	Valeur maximale atteinte (kW ou kVA)
Base	24,00	

<b>Énergie</b>	1 084	111,66 €
----------------	-------	----------

<b>Abonnement</b>	0,00 €
-------------------	--------

Contribution au Tarif Acheminement (CTA) du 23/08/2025 au 22/09/2025	1084	5,14 €	20%
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) du 23/08/2025 au 22/09/2025	1084	32,50 €	20%

<b>Taxes et Contributions</b>	37,64 €
-------------------------------	---------

<b>Total utilisation du réseau de distribution électricité et prestations techniques</b>			
<b>Part variable</b>			
Composante de soutirage - part variable		16,58 €	20%
<b>Part fixe (assiette CTA)</b>			
Composante de soutirage - part fixe		20,22 €	20%
Composante de comptage		1,83 €	20%
Composante de gestion		1,40 €	20%
<b>Acheminement</b>		40,03 €	

<b>Montant HT</b>	189,33 €
Assiette TVA 5,5% *	0,00 €
Montant TVA 5,5%	0,00 €
Assiette TVA 20,0% *	189,33 €
Montant TVA 20,0%	37,87 €

<b>Montant TTC</b>	227,20 €
--------------------	----------

\* TVA payée sur les débits

Le montant de la facture sera prélevé le 14 Octobre 2025

Date de règlement : 14 Octobre 2025

En cas d'absence de paiement au 14 Octobre 2025, pénalités de retard exigibles à compter de cette date.  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €  
Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Périodes	Energie consommée en kWh
du 23/08/2025 au 22/09/2025 ( Consommation réelle )	1084
du 23/07/2025 au 22/08/2025 ( Consommation réelle )	1188
du 23/06/2025 au 22/07/2025 ( Consommation réelle )	1161
du 23/05/2025 au 22/06/2025 ( Consommation réelle )	

Base	1084
du 23/04/2025 au 22/05/2025 ( Consommation réelle )	
Base	973
du 23/03/2025 au 22/04/2025 ( Consommation réelle )	
Base	971
du 23/02/2025 au 22/03/2025 ( Consommation réelle )	
Base	769
du 23/01/2025 au 22/02/2025 ( Consommation réelle )	
Base	851
du 23/12/2024 au 22/01/2025 ( Consommation réelle )	
Base	823
du 23/11/2024 au 22/12/2024 ( Consommation réelle )	
Base	835
du 23/10/2024 au 22/11/2024 ( Consommation réelle )	
Base	966
du 23/09/2024 au 22/10/2024 ( Consommation réelle )	
Base	987
du 23/08/2024 au 22/09/2024 ( Consommation réelle )	
Base	1100

#### Provenance des garanties d'origine utilisées

France 21,69 % (Vent 13,48 %, Thermique 4,04 %, Solaire 2,13 %, Installation hydroélectrique 2,04 %) ; Norvège 17,04 % (Installation hydroélectrique 14,91 %, Vent 2,13 %) ; Suède 16,88 % (Installation hydroélectrique 11,24 %, Vent 4,11 %, Thermique 1,53 %) ; Espagne 11,65 % (Vent 5,65 %, Solaire 5,18 %, Installation hydroélectrique 0,46 %, Thermique 0,36 %) ; Italie 9,41 % (Solaire 5,84 %, Vent 3,37 %, Thermique 1,13 %, Installation hydroélectrique 1,07 %) ; Finlande 5,52 % (Installation hydroélectrique 2,47 %, Thermique 2,11 %, Vent 0,94 %) ; Portugal 4,01 % (Installation hydroélectrique 2,91 %, Thermique 0,59 %, Solaire 0,50 %, Vent 0,01 %) ; République tchèque 2,55 % (Solaire 1,02 %, Thermique 0,97 %, Vent 0,56 %) ; Allemagne 2,10 % (Solaire 1,27 %, Vent 0,60 %, Thermique 0,23 %) ; Lettonie 2,07 % (Installation hydroélectrique 1,19 %, Thermique 0,74 %, Vent 0,14 %) ; Danemark 1,82 % (Thermique 1,77 %, Vent 0,04 %, Solaire 0,01 %) ; Pays-bas 1,77 % (Thermique 1,77 %) ; Hongrie 1,38 % (Solaire 1,38 %) ; Autriche 0,87 % (Vent 0,87 %) ; Estonie 0,84 % (Thermique 0,60 %, Vent 0,17 %, Solaire 0,07 %) ; Slovénie 0,25 % (Installation hydroélectrique 0,25 %) ; Lituanie 0,09 % (Vent 0,09 %) ; Belgique 0,05 % (Solaire 0,03 %, Vent 0,02 %) ; Luxembourg 0,01 % (Vent 0,01 %).

L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue l'année précédente par Eni Plenitude France S.A. à ses clients et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur <https://fr.eni.com>.